



mardi 20 mars 2018

En 2018, la Société des Gens de Lettres fête ses 180 ans !

180 ans et un nouveau site ! La SGDL se dote d'une nouvelle interface et de nouvelles rubriques, pour informer les auteurs et futurs auteurs sur leurs droits, leur statut et la vie du livre.

Rappel !

La **Société des Gens de Lettres (SGDL)** est née en avril 1838 de la volonté d'écrivains et feuilletonistes célèbres, parmi lesquels Balzac, Hugo, Dumas, Sand, Zola, qui n'acceptaient plus que les journaux ne leur versent pas leurs droits d'auteurs. Aujourd'hui, le roman-feuilleton a déserté les pages des journaux et la SGDL n'est plus société de perception depuis 1981, mais elle poursuit sa mission de défense du droit d'auteur et du statut social des écrivains.

La SGDL représente plus de 6 000 auteurs de l'écrit qui élisent chaque année parmi leurs sociétaires un comité de 24 membres.

Vous pouvez retrouver l'histoire de la SGDL sur le [site](#):

<https://www.sgdl.org/sgdl-accueil/qui-sommes-nous/la-sgdl-et-son-histoire/la-sgdl-depuis-1838>

Un nouveau site Internet

Pour célébrer dignement cette majorité puissance 10, la SGDL se dote d'un **nouveau site**. Plus clair dans son architecture, enrichi de nouvelles rubriques et doté notamment d'un accès [d'adhésion en ligne](#), le site SGDL 2018 est un centre de ressources nécessaire à tout auteur ou futur auteur qui désire s'informer sur son statut, ses droits ou la vie du livre. Retrouvez toutes les informations juridiques, fiscales et pratiques dans les onglets "*Les services aux auteurs*" et "*Guide pratique*" sur le nouveau [site](#) de la Société des Gens de Lettres:

<https://www.sgdl.org/>